

STRUCTURE LINGUISTIQUE DES PROVERBES LATINS

Peut-on donner une définition linguistique des proverbes latins ? La chose n'est pas évidente. Un dictionnaire de linguistique comme celui de l'équipe de J. Dubois¹ n'a pas d'entrée « proverbe »². On proposera de partir des Latins, avec le commentaire de Donat sur Térence, *Andr.* 426-427 :

*Verum illud uerbum est, uolgo quod dici solet,
Omnis sibi malle melius esse quam alteri*

« Il est bien vrai, le mot qu'on dit couramment : le désir de chacun, c'est que les choses aillent bien pour lui plutôt que pour autrui ».

Donat écrit : *id est prouerbium et sententia*. En français, l'opposition pourrait être entre « proverbe » et « vérité générale », en allemand entre « Sprichwort » et « Sinnspruch ».

En fait, nous proposerons la définition suivante :

— le proverbe figure dans une collection, un recueil (la chose existait déjà chez les Sumériens)³.

— la vérité générale est le proverbe employé en discours.

Ce qui reposera plus loin un problème important, celui du contexte. Pour nous par conséquent, il y aura lieu d'examiner de pair les proverbes et les vérités générales. A partir d'exemples pris dans le recueil de A. Otto, *Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Römer*,⁴ on se propose de faire non pas une étude sémantique des notions concernées, mais une recherche sur les structures de l'énoncé proverbial latin.

Essayons tout d'abord de voir quels sont les éléments constitutifs de l'énoncé proverbial latin. Ce sont en principe les mêmes que dans la phrase

non-proverbiale, c'est-à-dire sujet et prédicat, du moins lorsque le proverbe est représenté par ce qu'on appelle une « phrase simple » :

amantium ira amoris integratio est

(Tér. Andr., 555).

« querelle d'amoureux, renouveau d'amour »

Mais ce type d'énoncé n'est pas le plus fréquent ; le plus souvent, les proverbes se présentent sous la forme de ce qu'on appelle des « phrases complexes » :

Quem di diligunt

Adulescens moritur, dum ualet, sentit, sapit.

(Plaute, Bacc., 816-817).

« Quand on est aimé des dieux,
on meurt jeune, dans toute sa force, dans tous ses sens et son bon sens ».

Un problème particulier concerne la forme et la nature du prédicat : est-il nominal ou verbal ? Souvent le prédicat est constitué par ce qu'on pourrait appeler un « verbe à part entière », à savoir de sémantisme plein, c'est-à-dire autre chose que ce qu'on nomme traditionnellement la « copule », autrement dit le verbe « être » à valeur attributive. Effectivement le type que nous venons de citer (*Quem di diligunt adulescens moritur*) est d'une fréquence qui confine à la normale.

La question est surtout de savoir si la copule est fréquemment absente dans les assertions proverbiales latines. En effet, nous avons pu montrer à propos du grec ancien que les vérités générales et assertions proverbiales constituent le domaine privilégié de la phrase nominale⁵. Qu'en est-il en latin ?

Dans l'exemple cité ci-dessus, on constate la présence du verbe « être » (*amantium ira amoris integratio est*), alors que le français, pourtant langue « verbaliste » par excellence, comme du reste la plupart des langues occidentales modernes, économise ici le verbe : « querelle d'amoureux, renouveau d'amour ».

Il arrive même que, dans la traduction d'un proverbe grec énoncé sans verbe, le latin rajoute le verbe « être » : *Homo homini deus est, si suum officium sciat*, « L'homme est un dieu pour l'homme, s'il connaît son devoir » (Caecilius chez Symmaque, ép., 9, 114). Nous avons ici une traduction du grec *anthrôpos, anthrôpou, daimônion* (Zenob., 1, 91)⁶.

Cela ne veut pas dire que le latin emploie systématiquement le verbe « être » dans les proverbes là où le grec l'omet et où le français procède sans règle bien établie. Il y a en effet des proverbes nominaux en latin,

par exemple le type *summum ius, summa iniuria*, dont nous reparlerons plus bas. Mais il s'agit d'un type qui se définit au niveau du « style ». Rien d'équivalent par conséquent en latin à ce que nous trouvons en grec ancien, et qui se définit au niveau des structures linguistiques⁷.

* *

*

Il faut maintenant aller plus loin et essayer de préciser les structures syntaxiques particulières aux proverbes latins. C'est sur ce point des structures que les recherches ont été, à bon droit, les plus abondantes dans le domaine de la linguistique générale⁸. Il convient donc de voir si les analyses proposées peuvent s'appliquer au latin ou dans quelle mesure au contraire les proverbes de cette langue peuvent conduire à des analyses différentes.

L'idée-force est sans doute que le proverbe se définit par une certaine autonomie⁹. On part du fait qu'il y a des recueils de proverbes et que, par conséquent, le proverbe représente une réalité à part, un monde clos, un « bloc dur », pour reprendre l'expression de J. et B. Cerquiglini¹⁰. Ce qui pourrait paraître au premier abord une « donnée de fait » demande à être discuté de très près. Réfléchissons d'abord à la forme absolue du proverbe, le proverbe en recueil. Même à ce niveau, peut-on vraiment dire que le proverbe est situé hors-contexte ? Car le proverbe a une utilité : c'est, en quelque sorte, l'outil dont on se sert pour rendre sage ou pour être sage. Mais il y a, aussi et surtout, ce fait que le proverbe est volontiers employé en discours. Les textes littéraires en présentent, avec une fréquence évidemment différente suivant les genres. Parfois, il arrive même que le proverbe ne soit compréhensible que grâce au contexte.

Ex. : *manus manum lauat* (Sen. *apoc.*, 9 ; Pétrone, 45).

Contexte de Pétrone : « — Tout de même, dira-t-il, je t'ai donné un spectacle — Et moi, je t'ai applaudi. Fais le compte : je te donne plus que je n'ai reçu. Une main lave l'autre ». C'est-à-dire : « une chose compense l'autre ».

Cependant, une fois notée l'importance éventuelle du contexte, il faut bien admettre comme une donnée de base que le proverbe constitue un « système anaphorique clos »¹¹, qui est introduit à ce titre dans le monde du discours. Mais un « système anaphorique clos » non-rigide, assez malléable, de dimensions syntaxiques variables, pouvant aller d'un niveau bas (le syntagme) jusqu'à des types de transformation assez élaborés.

Le proverbe se trouve réduit à un simple syntagme, par exemple chez Salluste, *Cat.*, 23, 3 :

Maria montisque polliceri coepit

« Il commença à lui promettre monts et merveilles ».

Dans ce type d'énoncé, la structure de base est « *montis polliceri* », le fait de « promettre de très grandes choses ». Et des variantes, assez nombreuses, s'établissent : Térence, *Phorm.*, 68 :

modo non montis auri pollicens

« lui promettant, à peu de choses près, des montagnes d'or ».

Commentaire de Donat : *Prouerbiolis hyperbolê*, Perse, 3, 65 :

Et quid opus Cratero magnos promittere montis ?

« Et quel besoin de promettre à Craterus d'énormes montagnes ? »

Commentaire du scholiaste : *in prouerbio est : montes aureos*. (Cf. encore Hieron., *Ruf.*, 3, 69).

Mais le proverbe peut être transformé au niveau de la phrase complexe. Le procédé le plus fréquent en latin, et de loin, est la transformation en proposition infinitive. Ex. : Caton chez Gell., 13, 17 :

Saepe audiui inter os et offam multa inuenire posse

« J'ai souvent entendu dire qu'il y a loin entre la bouche et la bouchée »

(Cf. Cic., *Tusc.*, 4, 35, 75 ; Col., 1, 7, 2 ; Sen., *Ep.*, 47, 5 ; etc...).

Un type de transformation, beaucoup plus rare, est à citer : en complétive au subjonctif. Ex. : Sén., *De ira*, 2, 11, 4 :

Necesse est multos timeat quem multi timent

« Il est nécessaire que celui qui est craint par beaucoup craigne beaucoup de gens ».

L'un des traits fondamentaux du proverbe, établi par A. J. Greimas¹², est le binarisme. Il s'agit là d'un trait universel (*Douze métiers, treize misères*. Exemples en Allemand, etc...). Les exemples ne manquent pas en latin : *Summum ius, summa iniuria* ; *Quot homines, tot sententiae* ; etc...

On trouve parfois ce qu'on pourrait appeler le « double binarisme ». Ex. : Tert., *Nat.* 1, 19 :

Figulus figulo, faber fabro inuidet

« Le potier en veut au potier, le forgeron au forgeron ».

A l'inverse, il arrive parfois que l'expression fasse éclater le moule du binarisme. Ex. : Plaute, *Asin.*, 495 :

Lupus est homo homini, non homo, quom qualis sit non nouit.

« Quand on ne le connaît pas, l'homme n'est pas un homme, mais un loup pour l'homme ».

Il arrive, dans certaines langues, que le proverbe ait volontiers une structure métrique. Ce n'est pas toujours le cas¹³. Qu'en est-il pour le latin ?

Une question est particulièrement difficile et ne peut être résolue avec certitude : le proverbe latin a-t-il eu dès le début une forme métrique ?¹⁴ Il y a deux choses qu'il ne faut pas confondre : d'une part le fait que les premières attestations suivies de proverbes latins se trouvent chez Plaute et Térence ; d'autre part l'adaptation des proverbes au vers. Si les premiers proverbes latins figurent chez des poètes, cela est dû au hasard : c'est parce qu'il se trouve que les premiers grands auteurs conservés de la littérature latine sont des poètes. Du reste, le proverbe s'étend volontiers sur deux vers (Plaute, *Bacc.*, 816-817 ; Tér., *Phorm.*, 77-78).

Néanmoins, on relève de fréquents exemples où le proverbe s'encadre dans le vers, principalement le trimètre iambique. Ex. : Varron, *L. L.*, 5, 73 :

Onus est honos qui sustinet rem publicam

Tér. *Andr.*, 427 (le proverbe est en proposition infinitive) :

« Il est bien vrai, le mot qu'on dit couramment : le désir de chacun, c'est que les choses aillent bien pour lui plutôt que pour autrui » :
Omnis sibi malle melius esse quam alteri.

Il y a d'autres exemples en rythme iambique. Il faut se méfier cependant de la tendance qu'ont les philologues allemands à ramener les proverbes latins à des formulaires métriques, en y voyant volontiers des vers populaires¹⁵.

On peut citer un bel octonaire iambique : Tér., *Andr.*, 309 :

Facile omnes, cum ualemus, recta consilia aegrotis damus

Un exemple est intéressant, car il montre comment, en prenant comme base de départ un trimètre iambique, des auteurs postérieurs ont adapté le proverbe pour le faire entrer dans le cadre d'un hexamètre dactylique ou d'un pentamètre.

Le point de départ est un trimètre iambique cité par Cicéron, *Tusc.*, 1, 18, 41 :

Quam quisque norit artem, in hac se exerceat.

Le trimètre est devenu un hexamètre dactylique chez Horace, *Ep.*, I, 14, 44 :

Quam scit uterque, libens, censebo, exerceat artem

et un pentamètre chez Properce, II, 1, 46 :

Qua pote quisque, in ea conterat arte diem.

On s'attend, bien sûr, à ce que la versification joue un rôle important. Mais la coïncidence entre l'énoncé et le vers, qui n'est pas obligatoire, doit être notée.

Enfin, certains procédés stylistiques concernent au premier chef les proverbes latins.

Parmi eux le plus fréquent, et de loin, est l'allitération. On se contentera de citer quelques exemples : Plaute, *Curc.*, 53 :

Semper, tu scito, flamma fumo est proxuma
« Toujours, sache-le, la flamme suit de près la fumée ».

L'expression « être entre la victime et la pierre tranchante », c'est-à-dire « entre l'enclume et le marteau » : *inter sacrum saxumque stare* (Plaute, *Capt.*, 617) ou *poni* (Apul., *Met.*, 11, 28).

Pline, *Hist. nat.*, 31, 102 et Isid., *Orig.*, 16, 2, 6 :

Nihil utilius sale et sole.

Un procédé également très affecté par les Romains est la brièveté, l'ellipse. Cela va si loin que, dans les proverbes les plus connus, une indication importante peut manquer (sujet ; verbe de contenu sémantique lourd). Ex. : Sidoine Apollin., *Ep.*, 4, 3, 10 :

Pauci quos aequus amavit (sous-entendu *Iuppiter*)

La référence se fait implicitement aux vers de l'*Enéide*, 6, 129-130 :

pauci quos aequos amavit —
Iuppiter.

Lucilius, *Sat.*, 28, 30¹⁶ :

Anus rursus ad armillum (sous-entendu *reuertitur*)
« La vieille revient à son broc de vin » c'est-à-dire « à ses habitudes ».

Même expression chez Apul., *Met.*, 6, 22 et 9, 29.

Tér., *Phorm.*, 77-78 :

..... *namque inscitiast*
Aduersum stimulum calces
 « Car c'est folie de regimber contre l'aiguillon ».

Ce proverbe est très employé en latin¹⁷. Donat remarque à son propos :

Paroimía cum elleipsei. Deest enim iactare.

Un procédé apparaît aussi très développé : la répétition de mots. Ex. : Cic., *Tusc.*, 4, 35, 75 (en proposition infinitive). Cela donne, à l'indicatif : *clauus clauo eicitur* « un clou chasse l'autre ».

Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, 5, 18 :

Coruus oculum corui non eruit
 « Un corbeau n'arrache pas l'œil d'un corbeau »

C'est-à-dire :

« Les loups ne se mangent pas entre eux ».

On remarquera que, dans les deux exemples ci-dessus, le latin répète le mot, mais pas le français.

Horace, *Odes*, II, 18, 15 :

Truditur dies die
 « Un jour chasse l'autre ».

Macrobe, *Sat.*, 7, 7, 12 :

Similibus enim similia gaudent
 « Le semblable aime le semblable ».

Parfois le même mot est repris dans des expressions balancées. C'est le type *Summum ius, summa iniuria*, susceptible de pas mal de variantes¹⁸, comme Tér., *Heaut.*, 796 :

Ius summum saepe summa est malitia

On peut citer aussi : Plaute, *Poen.*, 844 :

Male partum male disperit
 « Bien mal acquis tourne mal ».

Voisin de la « répétition de mots » est le « jeu de mots ». Ex. : Hieron., *Ep.*, 4 :

Dum excusare credis, accusas.

On remarquera que le jeu de mots n'est pas propre au latin, puisque la traduction française le comporte aussi :

« Qui s'excuse s'accuse ».

L'exemple suivant apparaît particulièrement caractéristique, puisqu'il comporte un jeu de mots à trois éléments : *legere*, *intelligere* et *neglegere*. Pseud. Caton, *Dist.*, I, préf. :

Legere enim et non intelligere neglegere est
« Lire et ne pas comprendre, c'est gâcher ».

Enfin, le procédé de l'assonance se manifeste aussi. Un exemple privilégié est celui des mots *mel* et *fel*. Ex. : Plaute, *Cist.*, 69 :

Namque ecastor amor et melle et felle est fecundissimus
« Car l'amour est très riche et de miel et de fiel ».

L'exploitation de cette opposition assonante (*mel/fel*) a été abondante en latin¹⁹.

Dans le même ordre d'idées : la variante *sumum ius*, *summa crux* à tirer, en proposition infinitive, de Colum. 1, 7, 2.

Avec, non seulement assonance, mais balancement et opposition : Apul., *Flor.*, 18 :

ubi uber, ibi tuber

Mot à mot :

« Où il y a mamelle, il y a bosse »,

c'est-à-dire :

« Pas de roses sans épines ».

Sur le plan de l'analyse syntaxique classique, on peut constater que les proverbes latins sont, en général, constitués normalement d'un sujet et d'un prédicat, ce dernier étant soit un verbe de sémantisme plein, soit le verbe « être » à la valeur de copule. La phrase nominale n'est donc pas une caractéristique fondamentale du proverbe latin, alors qu'elle règne dans les vérités générales et sentencieuses du grec ancien. C'est là un premier point qui est important.

Fondamentalement — et on l'a déjà montré — le proverbe constitue bien, au départ, un système anaphorique clos. Mais il est susceptible de réalisations syntaxiques variables, pouvant aller du niveau le plus

élémentaire (le syntagme) jusqu'à des types de transformation assez élaborés. On notera en latin le nombre de proverbes présentés par les auteurs en proposition infinitive.

Le binarisme du proverbe se trouve ici souligné par le goût du latin pour les formules (cela pouvant donner un « double binarisme »).

Toujours parmi les caractéristiques fondamentales de l'énoncé parémiologique, on notera la tendance, non négligeable en latin, à inclure le proverbe dans le cadre du vers.

Enfin, un certain nombre de procédés stylistiques concernant au premier chef les proverbes latins : l'allitération, le raccourci d'expression, la répétition de mots, le jeu de mots, l'assonance.

On pourra dégager pour finir deux tendances contradictoires en latin : d'une part le goût pour la formulation synthétique, qui fait intervenir toute une série de procédés ; d'autre part l'analyse et, en quelque sorte, la dilution de l'énoncé formulaire que constitue la présentation en proposition infinitive.

En somme, le latin langue archaïque, plongeant ses racines dans la sagesse populaire et paysanne ; mais devenu une langue de pensée, faisant sortir le proverbe de son monde clos et l'utilisant à des fins littéraires et culturelles.

Charles GUIRAUD

Université Paris X, Nanterre

NOTES

1. *Dictionnaire de linguistique* par J. Dubois et al., Paris, Larousse, 1973.
2. La complexité des problèmes de définition est bien établie, en particulier, par F. Rodegem, *Un problème de terminologie: les locutions sentencieuses*, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol., I, No 5, 1972, pp. 677-703. L'auteur distingue: les espèces normatives au sens strict (proverbe, dicton, adage juridique ou maxime) et les espèces normatives au sens large (locution proverbiale, devise, slogan).
3. Cf. Edmond I. Gordon, *Sumerian Proverbs*, New York, Greenwood Press, 1968.
4. Leipzig, Teubner, 1890. Compléments à ce livre par R. Haeussler, *Nachträge zu A. Otto Sprichwörter...*, Hildesheim, Olms, 1968.
5. Ch. Guiraud, *La phrase nominale en grec d'Homère à Euripide*, Paris, Klincksieck, 1962, pp. 33-61.
6. Zenobius, grammairien et auteur d'un recueil de proverbes, in Leutsch et Schneidewin, *Corpus paramiograph. gr.*, 1839-51. Il arrive aussi — mais c'est un autre problème — que les écrivains latins citent un proverbe tantôt sous la forme latine, tantôt sous la forme grecque. Il s'agirait alors d'un choix de nature stylistique d'après J. Marouzeau, *Traité de stylistique latine*, Paris, Belles Lettres, 1946, p. 174.
7. Pour la définition de la phrase nominale par la convergence de quatre degrés zéro, du sémantème, du temps, du mode, de la personne, voir Ch. Guiraud, *Grammaire du grec*, Paris, PUF, 2e édit., 1970, pp. 91-92.
8. On se reportera en particulier au numéro spécial de la *Revue des Sciences humaines*, Lille, 1976, No 163, intitulé *Rhétorique du proverbe*. Voir pp. 432-433, Cl. Buridant, *Sélection bibliographique: études sur les proverbes*. 2. *Etudes sur la nature, la structure et le fonctionnement du proverbe. Tentatives de formalisation*. Le numéro de cette revue sera désormais cité sous le sigle RSH, o.c.
9. M. L. Ollier, *Proverbe et sentence: le discours d'autorité chez Chrétien de Troyes*, RSH, o.c., p. 331.
10. L'écriture proverbiale, RSH, o.c., p. 361.
11. RSH, o.c., p. 360.
12. *Du sens*, Paris, Seuil, 1970, p. 312.
13. Différence, de ce point de vue, entre l'ancien français, où «le proverbe n'est ni rimé ni réduit à la mesure d'un vers» (P. Zumthor, *L'épiphénomène proverbial*, R.S.H., o.c., p. 315) et les proverbes latins du Moyen Age, qui prennent volontiers la forme de l'hexamètre. (H. Meschonnic, *Les proverbes, actes de discours*, RSH, o.c., p. 422).
14. Cf. A. Otto, o.c., p. XXXIII.
15. A. Otto, o.c., p. XXXIV et 167.
16. Krenkel, 765-766 = Marx 766-767.
17. Cf. Otto, o.c., p. 331.
18. Voir Otto, o.c., pp. 179-180.
19. Cf. Otto, o.c. pp. 216-217. On peut citer aussi la note d'A. Ernout à propos de Plaute, *Cas.*, 223 (édit. des Belles-Lettres, Paris): «L'opposition entre le miel et le fiel est traditionnelle. Les deux mots riment ensemble et ont réagi l'un sur l'autre».